

1) Informations :

Remazeilles :

Marie-Lyse BISTUÉ informe qu'une enquête par questionnaire est en cours (du 28 février au 18 mars).

- Une journée porte ouverte aura lieu le samedi 19 mars de 14h00 à 18h00.

- Le forum citoyen, pour échanger – débattre - discuter, aura lieu le dimanche 20 mars de 14h00 à 18h00.

- Des ateliers en petits groupes auront lieu entre le 24 mars et le 15 avril (les jeudis et vendredis de 18h00 à 20h00) afin d'échanger sur des projets plus précis.

Suite à ces informations, un échange sur l'avenir de Remazeilles suit :

Monsieur MOREU pense qu'il y a déjà trop de commerces et magasins fermés en ville.

Monsieur Jacques LESTELLE pense qu'une belle terrasse serait très agréable à l'entrée du bâtiment.

Aujourd'hui, suivant leur âge, les Oloronais l'appellent « Sassus », « Sesame ». Remazeilles et l'équipe de la Consultation Citoyenne l'appellent « Rue des possibles ». Monsieur Jacques LESTELLE suggère de l'appeler « Passage Sadi Carnot ». La population sera invitée à lui trouver un nom.

Monsieur ANCHEN se demande si les boutiques seront en location ou en vente.

Les artisans de l'AEPO sont déjà demandeurs.

Une personne remarque qu'il faudra soigner l'accès aux piétons, aux poussettes, aux personnes handicapées.

Monsieur Jacques LESTELLE propose qu'un escalier soit construit du chemin (Rue Rocgrand) derrière Remazeilles à la passerelle de la Confluence, qui enjambe le Gave d'Aspe et débauche sur l'esplanade qui mène à la Médiathèque.

2) Questions / Réponses :

Point 15 : Avenue de la Gare

a) Les trottoirs sont en très mauvais état - du côté des magasins Lavie, Blanchardet.

Réponse : Ces travaux seront planifiés au budget 2022.

b) Les excréments de pigeons sont nombreux au niveau des dépôts de maïs – Avenues de la Gare et du 4 Septembre – en octobre/décembre.

Réponse : Il est impossible aux services techniques de traiter cette problématique.

Point 16 : Jardin Public

a) Monsieur MOREU pense que la hauteur des branches des platanes est trop haute.

Réponse : Ces platanes ont été maintenus en rideau pendant 17 ans. Cette taille a permis de garder les arbres au gabarit mais provoquent beaucoup d'opacité à l'intérieur du houppier (partie feuillue) ; des branches ne percevront plus le soleil. Pour des raisons de sécurité, la municipalité a fait expertiser ces arbres en 2020 par Pierre AVERSENQ (Toulouse) qui a une reconnaissance nationale. Ces alignements ont été considérés comme remarquables de par leur nombre et leur dimension. Dans les préconisations, les services techniques ont du procéder à une taille sanitaire en 2021 pour limiter les chutes de branches. Ensuite, plusieurs scénarios ont été évoqués, comme le maintien du rideau ou une sortie du rideau qui permettra de revenir sur un aspect de l'arbre plus naturel, tout en conservant le gabarit actuel. Vous pouvez visualiser sur la photo jointe qu'en aucun cas, ces arbres ne peuvent être descendus en dessous des gouttières. Il ne resterait que les troncs ; autant les abattre.

b) Monsieur et Madame MOREU regrettent que le passage piéton sortant du Jardin Public (kiosque) vers le magasin Carrefour Market soit mal placé. En effet, les piétons, vélos, passent au milieu de la chaussée car les extrémités du passage piéton sont occupées par du mobilier urbain.

Réponse : Passage piéton créé au milieu.

c) Bassin du Jardin Public : est-il possible d'éteindre les lumières et le jet d'eau la nuit ?

Réponse : Un projet de remplacement des éclairages du Jardin Public est en cours de réflexion avec un choix technologique permettant de couper et/ou de réduire la luminosité de 23h à 6h, avec des détecteurs de présence pour assurer l'éclairage pendant cette période, tout en diminuant la pollution lumineuse et réduire les factures énergétiques.

Point 17 : Rue Sadi Carnot

Assainissement : des habitants de la « Banque de France » demandent un délai supplémentaire pour déposer une demande d'aide.

Réponse : Le service assainissement de la Ville (M. Éric LASSALLE, technicien et M. Raymond VILLALBA, élu) est à la disposition des habitants pour voir quels délais sont envisageables.

Point 18 : Rue Labarraque

a) Une habitante de Sainte-Croix reconnaît que les escaliers menant à Sainte-Croix sont en très mauvais état, ainsi que la petite rue qui relie les escaliers de Bellevue à la rue Labarraque.

Réponse Les services techniques vont étudier les faisabilités techniques et financières pour la rénovation. Elles seront ensuite proposées aux élus.

b) Monsieur Jacques LESTELLE recommande de mettre un miroir à la sortie de la petite rue (qui mène aux immeuble Yus) qui donne sur la rue Labarraque.

Réponse : Les services techniques vont se déplacer sur site pour constater le problème.

Point 19 : Tribunal

Madame Carmen SANCHEZ renouvelle ses demandes concernant les poubelles et containers qui débordent de détritux et dégagent une mauvaise odeur. Ces poubelles sont situées sur le parking derrière le tribunal.

Ces remarques avaient été transmises à Monsieur Jacky LECOURT qui les avait formulées lors de la visite de quartier le lundi 14 février et qui avait trouvé une réponse favorable puisque un article à ce sujet est paru dans la presse locale le mardi 15 février.

Réponse : Le problème des encombrants est récurrent sur l'ensemble de la Commune et une commission sur la propreté est en cours de réflexion concernant ce problème. En effet, cela nécessite une réorganisation des services et un budget.

Point 20 : Salle du Bel Automne

a) Madame Carmen SANCHEZ demande que les toilettes soient repeintes et principalement rinnovées, vu l'état actuel. Elle trouve que l'on donne une « drôle de carte postale » aux personnes extérieures à la ville qui viennent pour danser. Marie-Lyse BISTUÉ en informera très rapidement les services techniques de la Ville. Madame SANCHEZ souhaite et espère que les travaux soient terminés avant le 19 mars pour le printemps des poètes.

Réponse : Travaux effectués.

b) Éclairage : un détecteur de mouvement serait le bienvenu à l'entrée du Bel Automne.

Réponse : Travaux effectués.

Point 21 : Concerne tout le quartier

Les feuilles de platanes sont gênantes pour les toitures.

Réponse : Même réponse que le point 16 – a) : Ces platanes ont été maintenus en rideau pendant 17 ans. Cette taille a permis de garder les arbres au gabarit mais provoquent beaucoup d'opacité à l'intérieur du houppier (partie feuillue) ; des branches ne percevront plus le soleil.

Pour des raisons de sécurité, la municipalité a fait expertiser ces arbres en 2020 par Pierre AVERSENQ (Toulous) qui a une reconnaissance nationale. Ces alignements ont été considérés comme remarquables de par leur nombre et leur dimension. Dans les préconisations, les services techniques ont du procéder à une taille sanitaire en 2021 pour limiter les chutes de branches. Ensuite, plusieurs scénarios ont été évoqués comme le maintien du rideau ou une sortie du rideau qui permettra de revenir sur un aspect de l'arbre plus naturel, tout en conservant le gabarit actuel. Vous pouvez visualiser sur la photo jointe qu'en aucun cas, ces arbres ne peuvent être descendus en dessous des gouttières. Il ne resterait que les troncs ; autant les abattre.

Point 22 : Comité

Madame Geneviève BOURDEU et Monsieur Jacky LECOURT demandent un micro portable pour les prochaines réunions.

La Mairie ne possède pas de micro portable. L'information a été transmise aux correspondants.

Jacky LECOURT répond que désormais, sans le masque, le micro portable n'est plus nécessaire.

3) Informations :

Tribunal : les travaux commencent début mars/avril pour accéder facilement, par un passage sécurisé, vers les commerces et faciliter l'accès aux piétons.

Rue Louis Barthou : il faut attendre une durée d'1 an pour que les travaux soient terminés car le terrain n'est pas assez « tassé ». Des tests vont être pratiqués avec une consultation des commerçants et habitants.

Opération Vitrophanie : projet de M. Jacques LESTELLE au budget participatif (annexe – page suivante) de l'an passé.

Il y a déjà des supports à voir au magasin Carrefour Market, rue Alfred de Vigny.

La 2^{ème} réunion se termine dans une ambiance de convivialité et dans la bonne humeur.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 19 avril 2022 à 20h30 à la salle du Bel Automne

ANNEXE : Projet de Monsieur Jacques LESTELLE au budget participatif



BUDGET PARTICIPATIF

Rencontre avec le porteur de projet le 09/02/2021.

Nom : LESTELLE

Prénom : Jacques

Intitulé du projet : J' AIME OLORON
QU' AYMI AUJOUROU

Description du projet : Le CONSTAT

Les locaux commerciaux non occupés créent des espaces qui nuisent à l'attractivité de la rue Louis Barthou et autres endroits. Ces vitrines sont, par ailleurs, souvent envahies par des affichages sauvages qui les enlaidissent. Elles donnent une image NEGATIVE et consécutivement provoquent un manque d'intérêt et participent ainsi à la désertification du centre-ville.

Un PROJET

C'est de réaliser une opération VITROPHANIE qui consiste à imprimer une IMAGE sur un support qui vient se fixer sur la vitrine des locaux vacants (60 environ dont 30 rue Louis Barthou). Elle permettrait d'embellir ceux-ci, de donner une image PROPRE et POSITIVE de l'environnement dans lequel ils se trouvent et VALORISERAIT les commerces existants. Cette VITROPHANIE créerait ainsi une nouvelle attractivité profitable à l'ensemble de la rue L. Barthou et de tous les autres sites.

Ces espaces disponibles pourraient servir de support à une communication dans des domaines comme l'ENVIRONNEMENT, le PATRIMOINE, faire connaître des ARTISTES, etc... Les supports visuels (photos) pourraient être fournis par des oloronais qui seraient ainsi associés à l'opération.

Cette opération pourrait être réalisée rapidement, avant l'été, en s'appuyant sur des acteurs professionnels locaux.

Ceci exige également d'engager une démarche individuelle auprès des propriétaires afin d'obtenir leur autorisation.

Lieu proposé : Ensemble de la ville

Public concerné : Tous les habitants d'Oloron et d'ailleurs et bien sûr tous les touristes qui viennent visiter et séjourner dans notre ville.

Budget estimatif : 25 000 € (moins la subvention FISAC)

Quels sont les atouts et les inconvénients de votre projet :

Atouts : - L'embellissement de la ville et attractivité accrue au bénéfice des activités commerciales/professionnelles du centre-ville et de ses habitants.

- Dynamisation de l'opération « Façades » et de l'OPAH-RU.

Inconvénients : - Obtenir l'accord des propriétaires